

opinionway,

— POUR —



Grant Thornton

Challenge<sup>s</sup>

# Baromètre de la confiance des dirigeants d'ETI

144<sup>ème</sup> édition – Résultats Mars 2025



# La méthodologie

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« Baromètre Grant Thornton – OpinionWay – Challenges de la confiance dirigeants d'ETI »

et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Source des résultats de 2011 à 2020 :

Observatoire Banque Palatine des PME-ETI

Source des résultats de 2021 et 2022 :

Baromètre BDO-OpinionWay-Challenges de la confiance des PME-ETI

A partir de mars 2023 les entreprises de 500 millions d'euros et plus ont été intégrées à l'échantillon

A partir d'avril 2023 seules les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions d'euros ont été retenues



Etude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de **220 dirigeants d'entreprises (PDG, DG, DAF, ...)** dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions d'euros.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement sur les données de **secteurs d'activité** et de **taille salariale**.



L'échantillon a été interrogé par **téléphone sous-système CATI** par notre partenaire Ariane Etudes.



L'échantillon a été interrogé **du 26 février 2025 au 8 mars 2025**.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 6,5 au plus pour un échantillon de 220 répondants.

01



## Résultats barométriques

- ✓ *Confiance*
- ✓ *Recrutement*



# Synthèse des résultats barométriques - Mars 2025

## Une confiance renforcée des dirigeants envers leur propre entreprise

La dynamique positive amorcée en décembre se poursuit, avec **89% des entreprises confiantes en leur avenir** ce mois-ci (contre 84% en février). Un indicateur clé de cette amélioration est la **hausse significative des entreprises « très confiantes »**, qui progresse de 11 points pour atteindre 27% (contre 16% en février). Le secteur des services, qui affichait une certaine prudence en février en raison d'un recul prolongé de l'activité économique\*, retrouve un niveau de confiance comparable à l'ensemble des secteurs. Cette tendance traduit une amélioration générale du moral des entreprises.

## Une remontée spectaculaire de la confiance en l'économie française

Après plusieurs mois de pessimisme marqué, la perception des entreprises sur l'économie française **bondit de 22 points pour atteindre 47% en mars**. Cette remontée est particulièrement notable après une période de cinq mois où la confiance était inférieure à celle de l'économie mondiale, phénomène rare. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette amélioration, notamment la baisse continue des taux d'intérêt et le plan de maîtrise des finances publiques, qui contribuent à un environnement économique perçu comme moins incertain. Cette embellie reste toutefois fragile, le transfert des « assez inquiets » vers les plutôt confiants (+21 pts) témoigne d'une amélioration notable, mais mesurée : **seuls 1% des dirigeants se déclarent très confiants pour les mois à venir**, preuve d'un optimisme encore timide. D'autre part, les évolutions par secteur sont contrastées : les services et le commerce enregistrent les plus fortes hausses (+27 pts et +32 pts), alors que l'industrie et la construction progressent plus modestement (+8 pts).

## Un marché de l'emploi en tendance positive

Bien que les **intentions d'embauche demeurent modérées, elles affichent une dynamique positive ce mois-ci** : 9 % des entreprises envisagent de recruter dans les six prochains mois, contre 7 % en février. Simultanément, le nombre d'entreprises anticipant une réduction de leurs effectifs reste stable et faible (3 %), ce qui se traduit par un solde d'emploi de +6 points.

## La confiance mondiale reprend sa progression, mais un climat d'incertitude persiste

Bien que la confiance en l'économie mondiale suive une tendance à la hausse quasi continue depuis octobre 2024 (de 32% en octobre à 41% ce mois-ci, en passant par une brève pause en février), cette amélioration reste en surface. Une partie des dirigeants précédemment « assez inquiets » basculent vers un niveau plutôt confiant. Cependant, **la part de « très inquiets » grimpe de 9 points pour atteindre 14%** (contre 5% en février). Les premières décisions de la nouvelle administration américaine, marquées par un renforcement des tensions commerciales et géopolitiques, ainsi que la mise en place d'un cessez-le-feu en Palestine et en Ukraine, contribuent à cette dualité des ressentis. Dans le détail, le commerce et les services soutiennent ce regain discret de confiance contrairement à l'industrie et la construction qui affichent un léger recul.



# Indicateurs de confiance

Concernant les perspectives des 6 prochains mois, diriez-vous que vous êtes très confiant, assez confiant, assez inquiet, très inquiet, pour...



**Votre entreprise**



**L'économie française**



**L'économie mondiale**

**% Confiants**

**89%**

**47%** ↗+22

**41%**

*% résultats auprès des entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de CA (base : 100)*

93%

53% ↗+30

47%

Très confiants ●

**27%** ↗+11

Assez confiants ●

**62%**

**1%**

**46%** ↗+21

**1%**

**40%**

Assez inquiets ●

**11%**  
**<1%**

**47%** ↘-24

**45%** ↘-13

Très inquiets ●

**6%**

**14%** ↗+9

**% Inquiets**

**11%**

**53%** ↘-22

**59%**

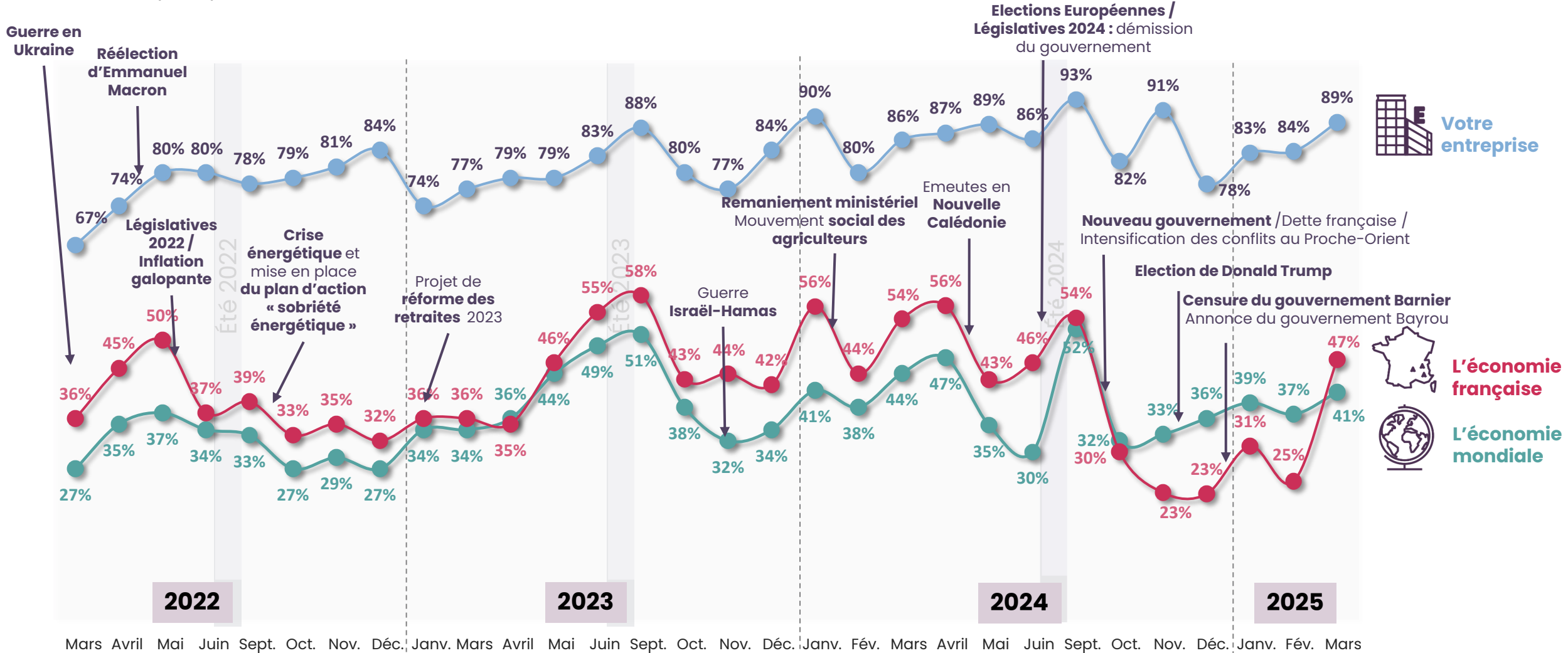


# Evolution des indicateurs de confiance



220 entreprises

Concernant les perspectives des 6 prochains mois, diriez-vous que vous êtes très confiant, assez confiant, assez inquiet, très inquiet, pour...





# Indicateurs de confiance par secteur d'activité sur les 3 derniers mois

Concernant les perspectives des 6 prochains mois, diriez-vous que vous êtes très confiant, assez confiant, assez inquiet, très inquiet, pour...



220 entreprises



Votre entreprise

	Industrie/Construction			Commerce			Services		
	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
Base brute	90	83	81	89	90	91	41	47	48
Confiants	79%	83%	84%	81%	87%	92%	95%	↘ 80%	92%
Inquiets	21%	17%	16%	19%	13%	8%	5%	↗ 20%	8%



L'économie française

	Industrie/Construction			Commerce			Services		
	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
Base brute	90	83	81	89	90	91	41	47	48
Confiants	31%	28%	36%	32%	24%	↗ 56%	29%	20%	↗ 47%
Inquiets	69%	72%	64%	68%	76%	↘ 44%	71%	80%	↘ 53%



L'économie mondiale

	Industrie/Construction			Commerce			Services		
	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars	Janv.	Fév.	Mars
Base brute	90	83	81	89	90	91	41	47	48
Confiants	45%	40%	35%	37%	36%	42%	32%	32%	47%
Inquiets	55%	60%	65%	63%	64%	58%	68%	68%	53%

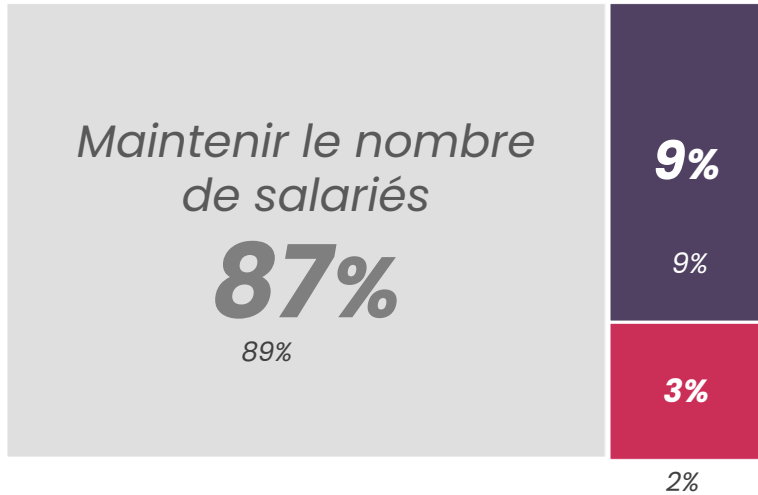


# Prévisions de l'évolution de l'emploi salarié à 6 mois



220 entreprises

Au cours des 6 prochains mois, votre entreprise envisage-t-elle de... ?

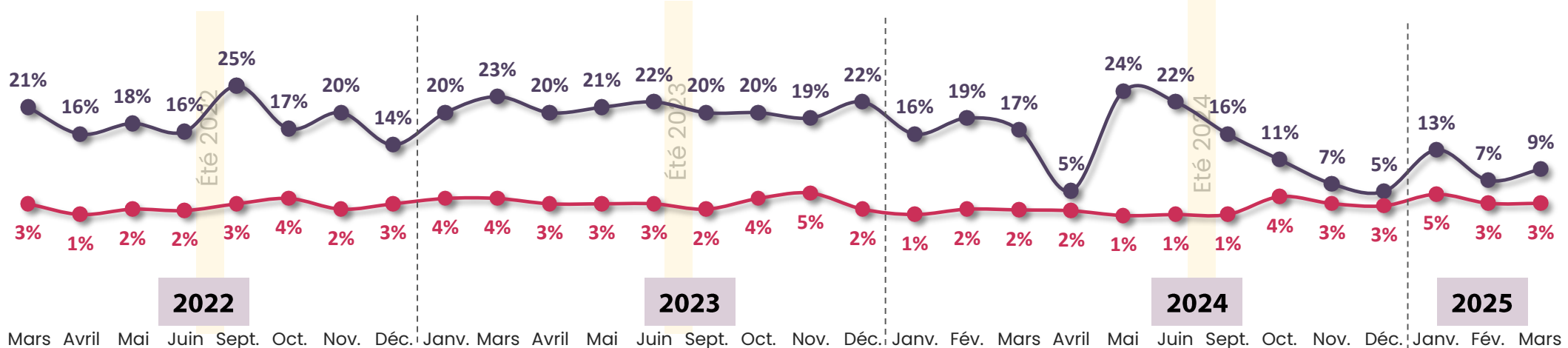


Augmenter le nombre de salariés

Réduire le nombre de salariés

Solde d'emplois salariés\* = **+6 points**

\*Augmenter - réduire le nombre de salariés



↑ ...augmenter le nombre de salariés

↓ ...réduire le nombre de salariés



# 02



## Questions d'actualité

*Partage de la valeur*

auprès des entreprises réalisant au minimum 50 millions d'euros de chiffre d'affaires

(Base de 100 répondants)



# Synthèse du sujet d'actualité : Partage de la valeur

## Une forte sensibilisation à la réforme sur le partage de la valeur au sein des ETI françaises

La réforme sur le partage de la valeur, étendue aux entreprises de 11 à 49 salariés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, témoigne d'une très bonne notoriété dans le paysage des ETI françaises : avec **96% des dirigeants informés**, dont **62% affichant une bonne maîtrise du sujet**, cette évolution législative a manifestement trouvé écho auprès des décideurs.

## Des dispositifs déjà largement adoptés

La redistribution des bénéfices est une pratique solidement ancrée dans les ETI françaises, comme en témoigne l'adoption quasi-universelle d'au moins un dispositif de redistribution (97%). **L'intéressement s'impose comme le mécanisme privilégié** (déjà mis en place par 77% des entreprises), suivi par la participation (54%) et l'abondement aux plans d'épargne (48%). Les ETI françaises manifestent également des perspectives de renforcement des dispositifs, notamment à travers **l'abondement des plans d'épargne et la prime de partage de la valeur** (27% des entreprises prévoient de la mettre en place prochainement).

## Des freins principalement financiers et stratégiques

Toutefois, cette dynamique positive se heurte à certaines réalités économiques et organisationnelles. Les préoccupations liées à la **rentabilité financière** (59%) et les **arbitrages stratégiques** (51%) constituent les principaux points de vigilance pour plus de la moitié des ETI françaises. La **complexité administrative** (45%) et les **enjeux de gouvernance** (41%) représentent également des défis significatifs pour de nombreuses organisations. Finalement, très peu d'entreprises (3%) n'y perçoivent aucun frein particulier à la redistribution des bénéfices.

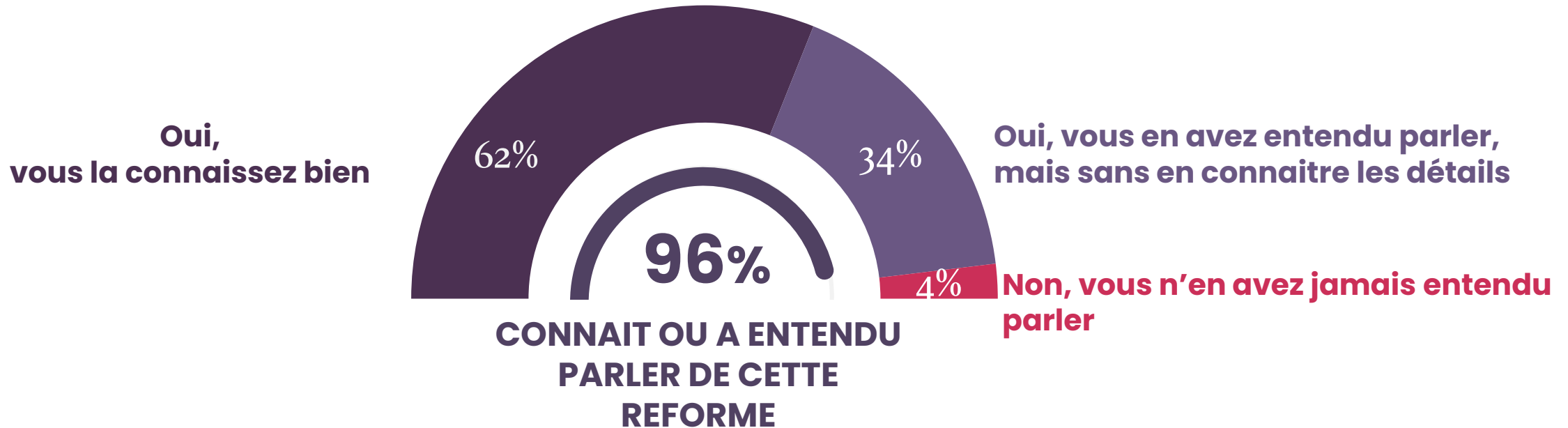
Si le consensus sur l'impact positif de ces dispositifs sur l'engagement des collaborateurs est manifeste, (**91% des dirigeants** reconnaissant leurs effets bénéfiques), l'enthousiasme reste mesuré : seuls **23% des dirigeants en sont pleinement convaincus**. La réforme sur le partage de la valeur intensifie la transformation progressive mais profonde de la culture d'entreprises françaises, et s'impose comme un levier stratégique de motivation et de cohésion sociale, malgré les défis pratiques de sa mise en œuvre.

# Connaissance de la nouvelle réforme sur la loi sur le partage de la valeur



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la loi sur le partage de la valeur, qui s'appliquait jusqu'à présent aux entreprises d'au moins 50 salariés, est étendue aux entreprises de 11 à 49 salariés. Désormais, les entreprises de plus de 10 salariés réalisant un bénéfice net fiscal d'au moins 1% du chiffre d'affaires pendant trois années consécutives devront redistribuer une partie de ses bénéfices à ses salariés via des dispositifs tels que l'intéressement, la participation, l'abondement aux plans d'épargne ou la Prime de Partage de la Valeur.

Avant cette enquête, connaissiez-vous cette nouvelle réforme ?





# Mise en place du partage de la valeur

Votre entreprise a-t-elle déjà mis en place les dispositifs suivants ?



100 entreprises

● Non, et ce n'est pas envisagé ● Non, mais c'est en projet ● Oui, c'est déjà en place

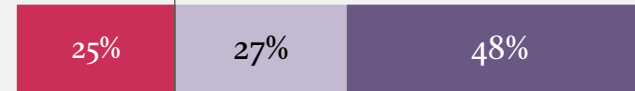
**Total Oui ou en projet**

**Intéressement**  
ou supplément d'intéressement



88%

**Abondement** aux plans d'épargne  
(PEE, PEI, Perco, PERE-CO)



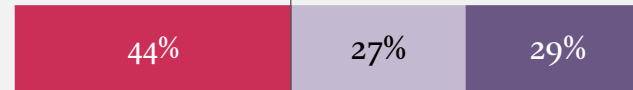
75%

Supplément de **participation**  
aux résultats



72%

**Prime** de Partage de la Valeur (PPV)



56%

Un plan d'**actionnariat** salarié



39%

97%

Ont déjà mis en place  
**au moins un** des  
dispositifs



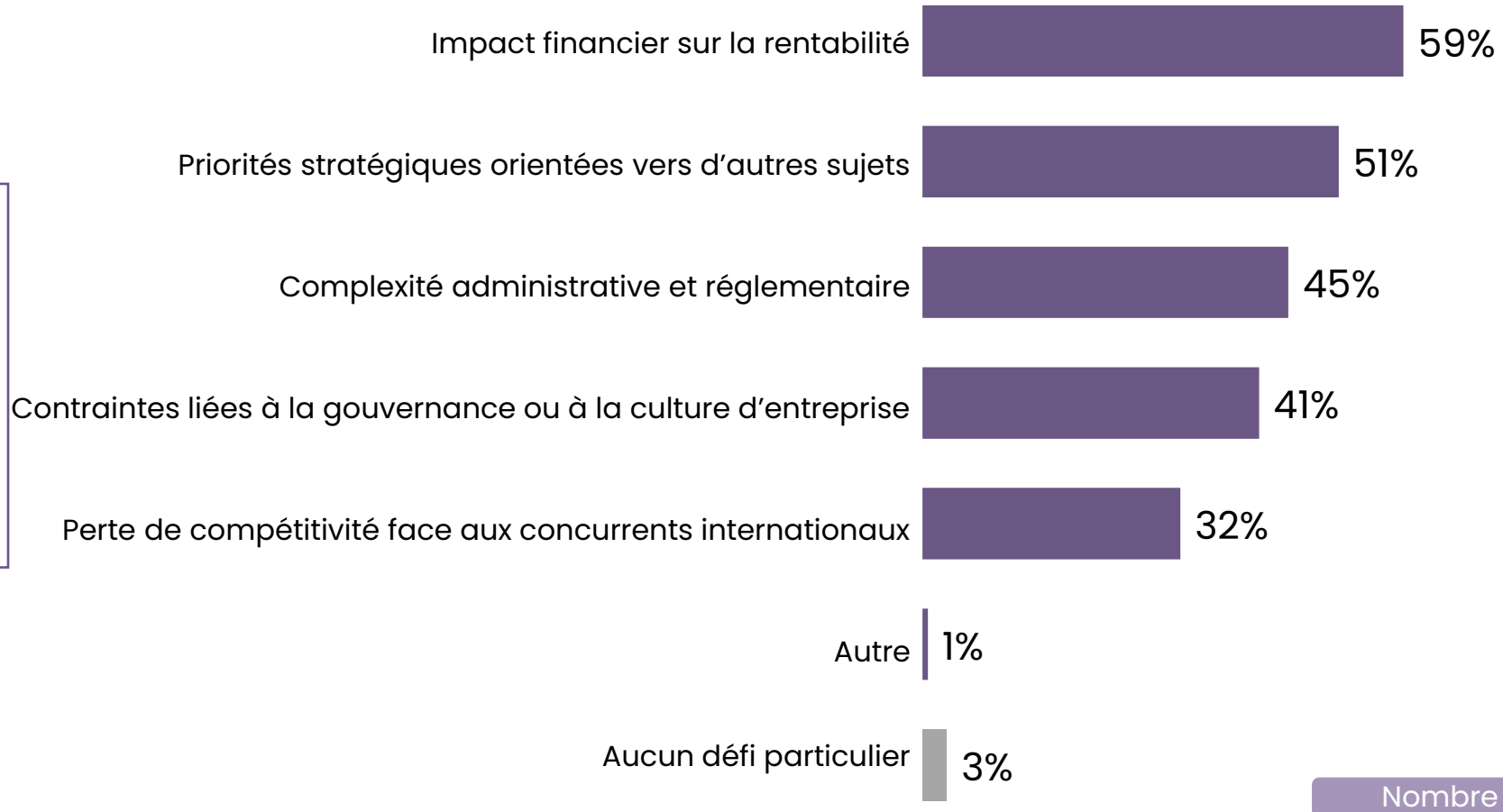
# Principaux défis liés à la mise en place du partage de la valeur

Quels sont, selon vous, les principaux défis liés à la mise en place du partage de la valeur dans votre entreprise ?



100 entreprises

**97%**  
Déclarent **au moins un défi** dans la mise en place de la valeur



Nombre moyen : 2,4

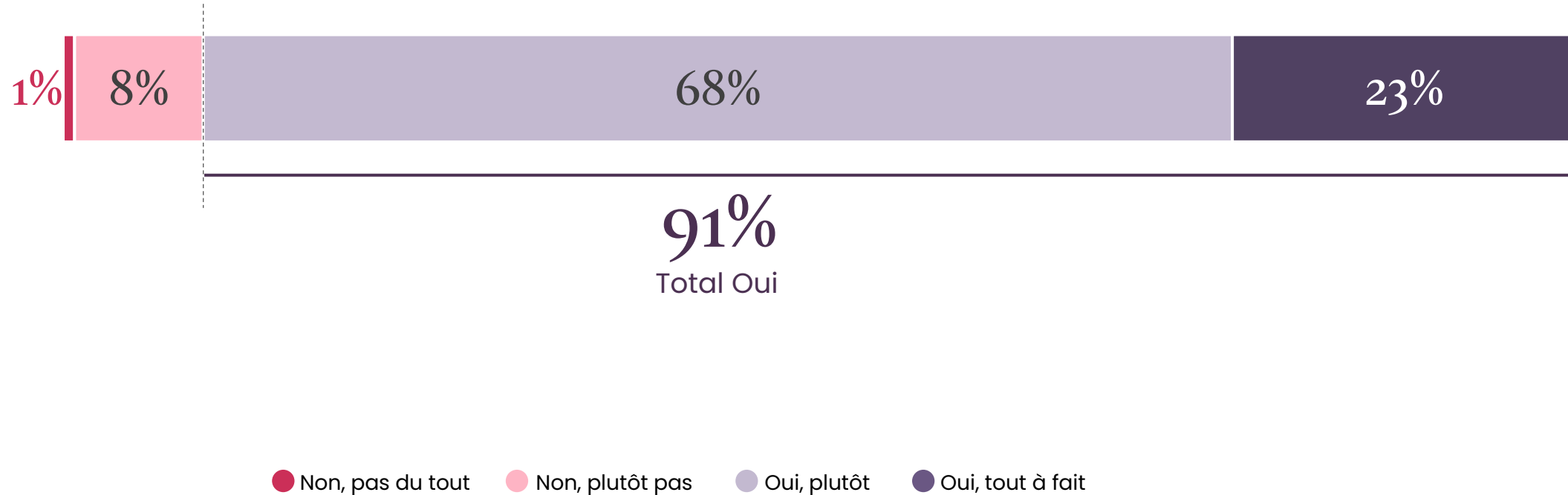


# Principaux défis liés à la mise en place du partage de la valeur

Selon vous, les dispositifs de partage de la valeur influencent-ils positivement le niveau de motivation et d'engagement des salariés ?



100 entreprises

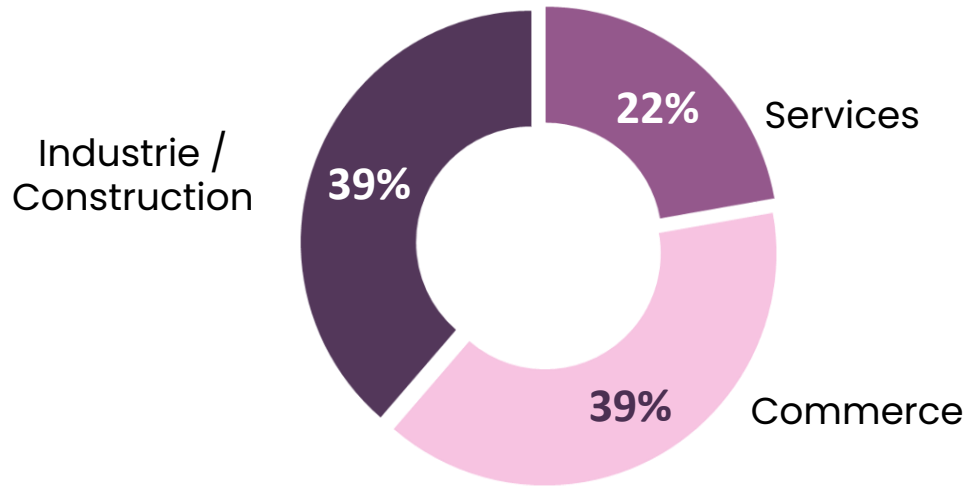


# ” Profil de l'échantillon



220  
entreprises

## Secteur d'activité



## Chiffre d'affaires réalisé en 2024

